

Informations sur le passage de la crèche à l'UAPE

Chers parents,

Votre enfant va commencer l'école à la prochaine rentrée scolaire.

Nous attirons votre attention sur le fait que lorsque l'enfant entre à l'école, le contrat de prestations de la crèche se termine, dans tous les cas, à la fin de la première semaine d'août. Il n'a pas de place réservée entre les crèches et les UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers).

De ce fait, nous vous recommandons de faire rapidement, soit à partir de la rentrée qui précède l'entrée à l'école, une préinscription auprès d'une des UAPE selon la liste ci-jointe.

Le choix de l'UAPE peut dépendre de plusieurs critères :

- **Votre quartier d'habitation ;**
- **L'inscription en classe bilingue** (Récré et Mikado uniquement) **ou allemande** (Récré uniquement) ; Nous conseillons aux parents ayant fait une demande à la direction des écoles pour une scolarité bilingue de remplir une demande d'inscription par UAPE (Récré et Mikado) ainsi qu'une autre pour l'UAPE qui dessert le centre scolaire de votre quartier d'habitation. Dès que l'information des écoles sur la scolarisation de votre enfant est connue, merci d'avertir rapidement toutes les UAPE ayant reçu votre demande.
- **La disponibilité des places** (une demande de placement dans une autre UAPE que celle de votre quartier peut être faite pour autant que l'enfant soit inscrit dans le centre scolaire lié à l'UAPE. Une demande spécifique de changement de centre scolaire doit être adressée à la direction des écoles de la Ville de Sion (sans garantie).

L'UAPE choisie ne pourra garantir la prise en charge par avance de votre enfant, car elle dépend des places disponibles, mais également des changements de fréquentations des enfants déjà présents dans l'UAPE. Les informations concernant la prise en charge des enfants seront disponibles dès le 1^{er} avril auprès de la personne responsable de l'UAPE.

Vous trouverez toutes les informations concernant les UAPE (règlement, tarifs, fermetures et autres sujets sur le site internet de l'ASLAE : www.aslae.ch .

Nous vous rappelons que malgré que votre enfant parte à l'école, une résiliation écrite doit être transmise à la crèche. La dédite est de 30 jours pour la fin d'un mois.

Nous profitons pour vous remercier, chers parents, pour votre confiance tout au long de la prise en charge de votre enfant dans notre structure d'accueil et lui souhaitons plein succès dans cette nouvelle étape de sa vie.



Avec nos meilleures salutations

Coordonnées des UAPE

Nom	Responsable	Courriel	Adresse	Centre scolaire Degrés accueillis	Téléphone
Arc-en-ciel	Mélanie Ravey	arc-en-ciel@aslae.ch	Rue de Lausanne 72, 1950 Sion	Collines (1H à 8H)	079 647 79 76
La Cartouche	Stéphanie Cotter Rocha	cartouche@aslae.ch	Av. Maurice-Troillet 127, 1950 Sion	Châteauneuf (1H à 3H)	027 323 38 75
La Récré	Tania Savioz	recre@aslae.ch	Av. Ritz 29, 1950 Sion	Gravelone (1H à 6H)	027 324 18 82
La Trott'	Jasmine Mirgaux	trott@aslae.ch	Rue de la Pelouse 2, 1950 Sion	Champsec (1H à 8H)	027 203 08 33
Le Looping	Katia Burgazzoli	looping@aslae.ch	Rue Oscar-Bider 60, 1950 Sion	Châteauneuf (4H à 8H)	027 329 80 35
Le Mikado	Sabine Sierro	mikado@aslae.ch	Av. Chanoine-Berchtold 21, 1950 Sion	Sacré-Cœur (1H à 8H)	027 324 18 80
Le Relais	Nathalie Mariéthoz	relais@aslae.ch	Route de Pravidondaz, 1991 Salins	Salins (1H à 8H)	079 298 35 27
Les Croqu'notes	Cécile Fournier	croqunotes@aslae.ch	Rue de la Blantsette 20, 1967 Bramois	Bramois (1H à 8H)	027 203 50 57
Les Lupins bleus	Céline Fauchère	lupins_bleus@aslae.ch	Rue de la Chapelle 55, 1958 Uvrier	Uvrier (1H à 8H)	027 324 18 84
Les Papivores	Laetitia Bühlmann	papivores@aslae.ch	Route de Vissigen 44, 1950 Sion	Vissigen (1H à 8H)	027 203 34 72
Point-Virgule	Cristina Lopez	point-virgule@aslae.ch	Rue des Vignettes 14, 1950 Sion	Platta (1H à 8H) Gravelone (7H à 8H)	027 321 20 62